

## Le broyage : meilleur allié du jardinier !

Le broyage consiste à réduire sous forme de copeaux les déchets verts issus de la taille et de l'élagage.



Le broyage est utilisable en paillis et peut être composté !



Avec une tondeuse standard, vous pouvez broyer les feuilles, les brindilles et les petites branches de diamètre inférieur à 1 cm !



Pour entretenir un jardin de taille standard (< 1500 m<sup>2</sup>) et quelques utilisations par an, un broyeur électrique est suffisant. Les broyeurs thermiques sont plus puissants et autonomes, mais assez onéreux : une alternative intéressante peut être l'achat groupé (voisins, famille). Le coût d'acquisition varie en fonction du type et de la puissance du broyeur, de 100 à 1 500 €.



**La déchèterie d'Ocquerre**  
**Zone de Grand Champ**  
**tél. 01 60 44 40 03**

**Les horaires d'hiver (du 01/11 au 28/02)**

- Lundi et mercredi : 10 h-12 h / 14 h-17 h
- Mardi et dimanche : 9 h-12 h
- Jeudi et vendredi : 14 h-17 h
- Samedi : 9 h-12 h / 14 h-17 h

**Les horaires d'été (du 01/03 au 31/10)**

- Lundi, mercredi et vendredi : 10 h-12 h / 14 h-18 h
- Mardi et dimanche : 9 h-12 h
- Jeudi : 14 h-18 h
- Samedi : 9 h-12 h / 14 h-18 h

## La déchèterie : en dernier recours !

Si vous n'avez pas la possibilité de valoriser tous les déchets verts chez vous (manque de place, de matériel ou de temps), la déchèterie est alors la solution.



Les déchets verts déposés en déchèterie sont valorisés sous forme de compost industriel : veillez à ce qu'ils ne contiennent pas de plastique (bâche, sac plastique, pot de rempotage...), ni de céramique, ferrailles ou autres matières indésirables.



La déchèterie est équipée pour accueillir les produits phytosanitaires : pensez à y apporter les emballages vides et les produits inutilisés ou périmés.



**Il est interdit de brûler les déchets verts dans votre jardin ou de les déposer en pleine nature !**

**Communauté de communes du Pays de l'Ourcq**

2, avenue Louis Delahaye - 77440 Ocquerre  
Tél. 01 60 61 55 00 - [www.paysdelourcq.fr](http://www.paysdelourcq.fr)

**SMITOM Nord Seine-et-Marne**

Chemin de la Croix Gillet - 77122 Monthyon  
Tél. 01 60 44 40 03 - [www.smitom-nord77.fr](http://www.smitom-nord77.fr)

# Et si on recyclait nos déchets verts au jardin ?

## Un gain de temps et des économies



Je limite mes déplacements en déchèterie.



J'améliore la qualité de mon jardin avec moins d'efforts et de temps d'entretien.



J'économise l'achat de compost, de paillis, d'engrais et de désherbant.



Je mets en œuvre concrètement des gestes éco-citoyens.

**Le guide des déchets verts : comment les valoriser ?**

Photos : © Freepik, Nicolas Buffer, Malcom Manners - Réalisation : © CCPO - 09/2017



La Communauté de communes du Pays de l'Ourcq a choisi de vous accompagner dans la recherche de nouvelles solutions plus durables pour nos déchets verts. Les initiatives visant à retrouver une pratique plus vertueuse du jardinage se multiplient. Ce guide recense des techniques simples, et à portée de tous, pour jardiner durable.

Bonne lecture ! Bon jardinage !

**Pierre Eelbode,**  
Président de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq




**Robert Picaud,**  
Vice-Président en charge de l'aménagement durable, environnement et développement numérique

## Rien ne se perd, tout se transforme !

	Mulching	Paillage	Compostage	Broyage
 Tonte de pelouse	✓	✓	✓	
 Feuilles mortes		✓	✓	✓
 Branchages		✓	✓	✓

### La tonte mulching

L'herbe tondue est hachée en fines particules grâce à des lames spéciales, puis projetée uniformément sur le gazon.



-  Pas de ramassage, effet propre, enrichissement naturel du sol et diminution des besoins en arrosage.
-  Vous ne souhaitez pas acquérir de tondeuse mulching ? Il existe des kit mulching à installer sur une tondeuse classique, de 30 à 100 euros !
-  Cette technique exige une tonte moins haute (pas plus d'un tiers de la hauteur), plus fréquente (tous les 4 à 6 jours) et est plutôt adaptée aux petits terrains !



### Le paillage : l'humus du jardin d'ornement

Le paillage consiste à protéger le sol grâce à des déchets végétaux (tontes, branchettes et feuilles broyées...) déposés au pied des plantations (plantes vivaces, arbustes, haies, rosiers arbustifs).






-  Moins de pertes d'eau dues à l'évaporation, moins de mauvaises herbes, protection des plantes contre les écarts de températures et le froid hivernal : la meilleure saison pour le paillage est l'automne.
-  La tonte de pelouse constitue un excellent paillis : disposez vos tontes fraîches en couche de moins de 2 cm pour pailler les légumes et les fleurs annuelles pendant 1 à 2 mois. Si vous faites sécher l'herbe coupée, vous pouvez l'utiliser en couche d'au moins 2 cm pour un paillis de 2 à 6 mois : arbustes, vivaces, haies, arbres.



**Un composteur à petit prix !**  
Le SMITOM propose des composteurs de 400 litres au prix de 22 € ! Comment faire ? Adressez un justificatif de domicile et un chèque à l'ordre de « La régie composteurs du SMITOM ». Dès réception de votre demande, le SMITOM vous transmettra un bon d'acquisition. Vous pourrez alors retirer votre composteur au Pôle de Services du Pays de l'Ourcq sur rendez-vous.

### Le compost : l'humus du potager et du verger

Ce procédé biologique permet la dégradation accélérée des déchets organiques sous l'action de bactéries en présence d'oxygène : on peut l'utiliser au jardin comme fertilisant après 3 à 6 mois de maturation !

-  Engrais stockable, naturel et gratuit, idéal pour les légumes gourmands (tomate, chou, courgette, poireau, pomme de terre...), arbres fruitiers et pelouse âgée.
-  Les déchets de tonte peuvent être jetés au compost, mais pas en grande quantité car ils risqueraient de fermenter et générer une mauvaise odeur : faites-les sécher ou mélangez-les avec des brindilles, des feuilles mortes, ou des branchages broyés.
-  Tous les déchets organiques se compostent (jardin, cuisine, paille, sciure...) et plus ils sont variés, plus le compost sera de qualité... À condition de suivre ces trois règles : mélanger, aérer, humidifier ! Le guide du compostage du SMITOM est disponible sur demande.